

COMPTE RENDU D'UN DEBAT MAISON

INFORMATIONS SUR LE DEBAT MAISON

Lieu : CUMA de Montreuil

Date : 29 octobre 2020

Nombre de participants :

- CUMA de Montreuil
- CPIE Mayenne – Bas-Maine
- 5 agriculteurs (CHALLETON Maxime, DERENNE Hervé, DEROUET Sylvain, DUVAL, Guillaume, VIRFOLET Matthieu)

Quel thème principal avez-vous abordé ?

Le CPIE Mayenne – Bas-Maine, en partenariat avec la CUMA de Montreuil (53), a souhaité mettre à contribution les principaux concernés par la future PAC : les agriculteurs. Ils sont aujourd'hui les gestionnaires et les garants de nos espaces naturels, agricoles et paysagers, mais aussi de notre alimentation. Il était donc indispensable de recueillir leur ressenti à travers un échange de 2 heures le 29 octobre 2020. L'occasion d'aborder avec eux les bénéfices et contraintes liés à la préservation de notre environnement : eau, sol, éléments du paysage et biodiversité. La volonté du CPIE a été de laisser les agriculteurs s'exprimer quant à leurs besoins pour rendre soutenable leur projet agricole dans le cadre du développement durable et de la transition écologique. Les thématiques eau, sol et éléments du paysage ont été abordées. Elles font écho à la structure paysagère identitaire de la Mayenne : le bocage. Les points développés ci-dessous résument le contenu des échanges en présence des agriculteurs présents.

Les participants ont-ils formulé des propositions ? Quelles étaient ces propositions ? Comment étaient-elles justifiées ? Ont-elles rencontré des critiques ?

BOCAGE : FINANCER LES ACTIONS DE GESTION DES ESPACES NATURELS OU SEMINATURELS

La forte demande sociétale actuelle consistant à maintenir l'identité des territoires, des paysages, et des éléments naturels passe par l'entretien de ces derniers et nécessite l'intervention des agriculteurs qui engagent des investissements financiers importants. **Si le souhait est de préserver nos paysages, en l'occurrence bocager en Mayenne, les actions de gestion doivent être au moins financées à la hauteur des investissements, voire au-delà pour les services environnementaux rendus, afin de favoriser la mise en place de pratiques vertueuses.** L'exemple de la haie, élément principal de discussion, nécessite une gestion raisonnée et durable pour son maintien et sa pérennité à prévoir dans le plan de charge et les besoins de l'exploitation.

Il est souhaité :

- **un accompagnement financier pour la mise en place d'un plan de gestion durable des haies comprenant un appui technique et des conseils réguliers ;**
- **une prise en charge financière des coûts de travaux** en fonction des variables et contraintes environnementales (topographie, structure de la haie, etc.) ;
- **des aides financières pérennes et non ponctuelles ;**
- **que les services environnementaux globaux rendus à la société soient rémunérés** : stockages du carbone, maintien des sols, préserver les réserves en eau et sauvegarder les réservoirs de biodiversité. Le tout étant intimement lié et pouvant être associé à une plus-value économique locale par une gestion raisonnée des éléments du paysage.

Le CPIE souhaite souligner le fait que l'ensemble des agriculteurs présents avait conscience des services rendus par les éléments naturels. La haie par exemple a été citée ; celle-ci maintient les sols et assure l'infiltration de l'eau en continue dans les sols. L'objectif est de trouver un juste équilibre entre les services rendus naturellement par l'environnement aux agriculteurs, et inversement, les services rendus par les agriculteurs qui travaillent à la préservation des éléments naturels sur nos territoires.

BOCAGE : FAVORISER L'AUTONOMIE DES FERMES

Le bois bocager représente un formidable potentiel d'amélioration de l'autonomie pour les fermes en favorisant l'implantation de chaudières à bois déchiqueté au sein des exploitations ainsi que l'émergence de nouvelles pratiques telle que la litière bois animale.

Dans ce cadre, des aides financières et un accompagnement technique sont nécessaires pour soutenir ces initiatives qui participent activement à la lutte contre le réchauffement climatique et au maintien des paysages. Il a été évoqué le fait qu'un diagnostic de mise en place de ces systèmes est indispensable pour construire un projet viable et durable en cohérence avec les besoins et les évolutions de l'exploitation.

SOUTENIR LES INITIATIVES ET LES VALORISATIONS LOCALES

Les ressources naturelles et renouvelables, à l'image des arbres et des haies, sont une richesse dont les produits de valorisation issus de leur entretien peuvent bénéficier à divers consommateurs (bois énergie, paillage, etc.).

Les agriculteurs proposent ainsi de :

- favoriser la mise en place de chaudières collectives où les entreprises et/ou collectivités territoriales pourraient se fournir en bois bocager local afin d'assurer la pérennité de la filière. Cet impératif peut être défini à l'aide d'un périmètre prévu à l'origine du projet (à l'échelle d'une communauté de communes ou d'une commune par exemple) ;
- **continuer à encourager et favoriser le soutien financier à l'achat de matériel adapté à l'entretien du paysage à l'attention des agriculteurs ou des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) ;**
- **favoriser l'émergence et l'utilisation de produits de valorisation autre que le bois énergie, tel que le bois raméal fragmenté (BRF) ou le paillage pour les particuliers.** Ces produits de valorisations permettront de créer du lien entre les différentes filières agricoles mais aussi avec le consommateur.

Par ailleurs, deux autres points ont été abordés, l'un concerne l'agriculture de conservation, le second les initiatives citoyennes :

- **l'agriculture de conservation, exemple de pratique durable et respectueuse de l'environnement** donnée lors des échanges, en est comme l'ensemble des pratiques « émergentes » à ses balbutiements. Ces pratiques « nouvelles » demandent de l'acquisition de connaissances de terrain et de l'accompagnement dans leur mise en place au sein de l'exploitation. **Favoriser la recherche appliquée de terrain entre expert et exploitants agricoles par le biais d'études pour l'amélioration des connaissances semble alors indispensable.** Le terme « expert » est important dans ce cas, où il est demandé d'avoir des personnes ayant une connaissance fine du monde agricole et des expériences significatives de terrain allant au-delà du conseil.
- **il est aussi attendu que soient favorisées les initiatives citoyennes pour des « coups de main » à la ferme, alliant partage de connaissances et échanges entre l'agriculteur et habitants de la campagne.**

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES CONSOMMATEURS A LA COMPRÉHENSION DU MONDE AGRICOLE

Le dernier point abordé dans la précédente section a permis de faire ressortir un besoin urgent d'informer et de sensibiliser les citoyens sur les métiers de l'agriculture. Beaucoup ne connaissent pas le monde agricole, son fonctionnement, ses besoins et ses contraintes. Les pratiques au champ et à la ferme sont alors mal comprises. **L'objectif serait de favoriser l'éducation autour des fermes, de rappeler l'importance de l'agriculture dans le fonctionnement des territoires et de sensibiliser à l'ensemble des enjeux qui concernent le monde agricole.** Ce travail peut se faire par l'accompagnement de structures spécialisées dans l'animation (essentiellement des associations pouvant assurer une impartialité) avec la connaissance du monde agricole, au côté de l'exploitant.

Dans ce cadre, les agriculteurs aimeraient que soient financées :

- **des journées d'initiation au monde agricole pour les jeunes scolaires** (primaires, collégiens, lycéens). L'occasion pour eux de découvrir le monde agricole avec la visite d'exploitations pour mieux comprendre leur fonctionnement.
- **des journées d'animations « à la ferme » destinées au grand public, pour que les exploitants volontaires fassent découvrir le monde agricole et leur exploitation.**

COMPLÉMENTS / AUTRES POINTS SOULEVÉS

- **Les agriculteurs présents ont évoqué leur incompréhension face à l'interdiction de l'épandage à proximité des habitations sur une bande de longueur variable en fonction du dispositif utilisé. Cet exemple fait écho à la méconnaissance des contraintes du monde agricole par les habitants entraînant régulièrement des tensions locales, pouvant mener à des prises de mesures restrictives jugées incohérentes au regard d'autres réglementation.** Il a entre autre été indiqué la différence entre l'épandage de produits phytosanitaires interdit à moins de 5 mètres des habitations, contre 15 mètres dans le meilleur des cas pour les lisiers et autres effluents (distance variable en fonction de la nature du lisier et de l'effluent, ainsi que du matériel utilisé).
- **Concernant les terres à faible potentiel, les agriculteurs présents aimeraient que les locataires ou propriétaires agricoles de ces terres agricoles puissent percevoir des indemnités, comme celles perçues dans le cadre des ICHN** (indemnités compensatrices de handicaps naturels). Ces aides s'appuieraient sur un historique de production et des critères environnementaux (topographie, type de sol, etc.) et viendraient élargir les terres pour lesquelles sont déjà perçues des ICHN.

CONCLUSION

Pour résumer les échanges, les agriculteurs sont en demande d'une rémunération pour les services environnementaux rendus afin de les encourager à y consacrer du temps, de l'énergie et des moyens financiers. Ils souhaitent également que soit favorisée l'autonomie des fermes par des aides financières pour l'équipement des fermes en chaudière à bois, pour les prises de risques dans le cadre de changement de pratiques et pour les investissements que cela nécessite, recherchant à terme un modèle résilient face aux changements climatiques et respectueux de l'environnement. Par ailleurs, il est jugé élémentaire une ouverture au monde extérieur pour une meilleure connaissance du grand public vis à vis de ce métier essentiel et pourtant méconnu, afin de rétablir le dialogue, parfois rompu, avec les habitants de nos territoires ruraux. Enfin, il est important de développer des filières autour des ressources naturelles renouvelables confèrent une économie locale, solidaire et sociale ainsi qu'environnementale, en cadrant les démarches et les besoins pour gérer durablement ces ressources.